

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié, portant statut particulier des professeurs agrégés ;

**Arrête**

Article 1er : les 98 professeurs agrégés dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement d'accès à la classe exceptionnelle du corps des professeurs agrégés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Liste principale**

Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom	Discipline
REBUFIE	REBUFIE	JEAN MARIE	sciences de la vie et de la terre
PEREZ	PEREZ	PATRICK	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
ENGELMANN	ENGELMANN	ARNAUD	sciences de la vie et de la terre
BOUDON	BOUDON	CHRISTINE	lettres modernes
MOISSONNIER	MOISSONNIER	ALAIN	mathématiques
CREMESE	BERNABEU	PASCALE	histoire
LAGIER	FOUGNIES	CATHERINE	mathématiques
MESSANA	MESSANA	NATHALIE	arts - arts plastiques
GUILBAULT	CANEROT	BRIGITTE	sciences physiques option physique
FIALHO	FIALHO	RUTH	anglais
ROUSSET	ROUSSET	CATHY	lettres classiques
PERRON	PERRON	GILLES	sciences physiques option physique
DUVERGER	DUVERGER	MARIE-FRANCOISE	anglais
JUNQUET	LAGARDE	ELIANE	biochimie - génie biologique
LANNE	LANNE	PHILIPPE	mathématiques
HELLO	MARIE THEREZE	SYLVIE	philosophie
LEJEUNE	DESTOMBES	VALERIE	philosophie

JOLY	JOLY	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
PINCON	PINCON	OLIVIER	mathématiques
BERTHELOT	LACLIE	JUDITH	lettres classiques
MEYZE	MEYZE	LAURENT	sciences physiques option chimie
LACHKAR-LE QUERE	LACHKAR	AGNES	lettres modernes
DUQUEYROIX	ARCHIDEC	CECILE	mathématiques
LARRAMENDY	LARRAMENDY	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
DUCQ	TUILIER	LAURENCE	éducation musicale et chant choral
MEYZE	SOURBES	SYLVIE	sciences physiques option chimie
FRAISSE	FRAISSE	LIONEL	sciences physiques option chimie
TURRETTES	TURRETTES	CECILE	lettres classiques
VANCAUWENBERGHE	VANCAUWENBERGHE	KARINE	lettres modernes
HERBAUT	BORDEU	SANDRINE	éducation physique et sportive
ROSSIGNOL	ROSSIGNOL	ISABELLE	lettres modernes
VOISIN	VOISIN	MARIE	sciences physiques - physique appliquée
CHANCOGNE	CHANCOGNE	LAURENT	mathématiques
REYNIER	REYNIER	CHRISTIANE	sciences physiques
MISK-LABATUT	LABATUT	CATHERINE	anglais
ESCOBAR	ESCOBAR	DAVID	espagnol
DAUPHIN	DAUPHIN	LUDOVIC	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
MAURICE	MAURICE	STEPHANE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
DUCASSE	DUCASSE	JEAN-MICHEL	mathématiques
CRUZ	SOMMET	KARINE	sciences de la vie et de la terre
FABET	FABET	PIERRE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
BRISOUX	BRISOUX	FRANCOIS	mathématiques
BELLEGARDE	BELLEGARDE	LAURENT	sciences de la vie et de la terre
TELLIER	TELLIER	REGIS	économie et gestion option administrative et ressource humaine
BERGENEAU	BERGENEAU	SYLVIE	anglais

AUGIER	AUGIER	DENIS	mathématiques
LAPLAUD	LAPLAUD	STEPHANIE	lettres classiques
DUFAU	DUFAU	DENIS	sciences de la vie et de la terre
BOUTET	BOUTET	PASCALE	histoire géographie
BEZIAT	BEZIAT	PHILIPPE	lettres modernes
FRIEDEN	MAQUART	VERONIQUE	lettres modernes
BITAUDEAU	BITAUDEAU	ERIC	sciences physiques
DE LA CALLE	DE LA CALLE	MARIA	espagnol
FABRE	FABRE	MICHEL	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
QADRI	QADRI	JEAN-PHILIPPE	sciences physiques option physique
WACKER	WACKER	STEPHANE	allemand
MICELI	MICELI	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
MALRIC	MALRIC	PATRICK	économie et gestion option administrative et ressource humaine
GAYE	GAYE	SANDRINE	mathématiques
HOORNAERT BURDIN	HOORNAERT	VALERIE	sciences physiques option chimie
NEGRE	NEGRE	LAETITIA	économie et gestion option marketing
BRAUD	BRAUD	VALERIE	anglais
LACOUSTILLE	AUBIN	ANNE SOPHIE	géographie
BESSON	BESSON	AURELIE	philosophie
CHAINÉ	CHAINÉ	LAURENT	économie et gestion (agrégation interne)
ROBERT DUTHEIL	ROBERT	SYLVIE	espagnol
VINCENT	VINCENT	FREDERIC	éducation physique et sportive
GAIGNON	GAIGNON	CORINNE	sciences de la vie et de la terre
AUBRON	AUBRON	MARC	éducation physique et sportive
VARACHAUD	GERMAIN	CECILE	histoire géographie
REYRAUD	REYRAUD	LUC CLAUDE	histoire géographie
JENCK	VEROVE	NATHALIE	économie et gestion option marketing
VALLA	HERRY	CORINNE	sciences physiques
DELBREIL	DELBREIL	MARC	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
FILLON	FILLON	FREDERIC	mathématiques

SAGEAUX	SAGEAUX	THIERRY	mathématiques
CASTETS	CASTETS	SYLVIE	arts - arts plastiques
MORANCY	MORANCY	NICOLAS	Sciences industrielles de l'ingénieur - ingénierie des constructions
GADET	BUJNOCZKY	CHRISTINE	économie et gestion option administrative et ressource humaine
COTTRET	COTTRET	NATHALIE	éducation physique et sportive
CUGNO	CUGNO	AGNES	philosophie
AUBERT	BARDAINE	MARTINE	éducation physique et sportive
SIMONNET	SIMONNET	HELENE	histoire géographie
BRUNEAU	BRUNEAU	LAURENT	sciences sociales
PELAS	CAPDUPUY	ANNE-LAURE	espagnol
GIRALDA	DELPECH	DOMINIQUE	sciences de la vie et de la terre
TEULIE	TEULIE	OLIVIER	mathématiques
CAZAUBON	CAZAUBON	MARIE-ANDREE	histoire géographie
BUREAU	BUREAU	PASCAL	histoire géographie
FONTENIER	TISON	LAURENCE	sciences de la vie - sciences de la terre et de l'univers
DELPERIE	KHIDER	FATMA	mathématiques
DOSSAR	OUSTRAIN	ISABELLE	sciences de la vie - sciences de la terre et de l'univers
JOLLY	JOLLY	LAURENT	histoire géographie
AGARD	AGARD	CHRISTOPHE	lettres modernes
ORUE	ORUE	LAURENT	histoire géographie
CHAGNEAU	BAILLOU	JOELLE	mathématiques
BELIS	BELIS	FRANCK	histoire géographie
ELLIAS	ELLIAS	VALERIE	sciences de la vie et de la terre

Article 2 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté individuel.

Article 3 : Le présent arrêté est publié sur le site académique et dans les locaux du rectorat, service de la direction des personnels enseignant, 5 rue Joseph Carayon Latour 33060 Bordeaux, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Article 4 : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur ~~et par délégation~~  
 Le Secrétaire Général  
 Pour le Secrétaire Général et p.a.  
 Le Secrétaire Général adjoint  
 délégué aux relations et ressources humaines

Philippe VULLIET

Nota :

Part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés : 324/659 soit 49.17 %

Part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés : 54/98 soit 55.10 %

**Voies et délais de recours**

Si vous estimez devoir contester la décision, vous pouvez former un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Si vous souhaitez exercer un recours contentieux, vous devez obligatoirement présenter une demande de médiation conformément aux dispositions des articles L. 213-11 et R. 213-10 du code de justice administrative dans un délai de deux mois, conformément à l'article R. 421-1 du code justice administrative :

- soit à compter de la notification de la décision expresse de rejet initiale ou de rejet de votre recours administratif,
- soit, en l'absence de réponse, à compter du terme d'un délai de deux mois après la réception par l'administration de votre demande ou recours administratif.

Vous devez alors saisir le médiateur académique :

- par courriel : [ce.secretariat-mediateur@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.secretariat-mediateur@ac-bordeaux.fr),

ou

- par courrier au Médiateur académique – 5 rue Joseph de Carayon Latour – CS 81499 – 33060 Bordeaux cedex

Vous devez joindre à votre saisine une copie de la présente décision et une copie de la décision rejetant votre recours administratif.

Si la médiation n'a pas permis d'aboutir à un accord, vous pourrez contester la présente décision devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle, soit l'une des parties, soit les deux, soit le médiateur académique déclarent, de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en apprécier la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.